



Charte Hygiène et Sécurité de l'EFFC

L'EFFC considère l'accomplissement des plus hauts standards de sécurité comme un objectif clé. Afin d'atteindre cet objectif, les Membres de la Fédération ont décidé ce qui suit:

Points clés

L'EFFC a identifié un certain nombre de points clés, qui supportent l'objectif d'améliorer les performances de la sécurité de tous les membres de l'EFFC. Ces points clés doivent être vus comme un complément et une valeur ajoutée au Code de conduite de l'EFFC.

- Les accidents du travail, les maladies professionnelles et les incapacités sont évitables.
- Les dommages corporels, leurs séquelles, et les dégâts aux tiers peuvent être évités à tout moment.
- Les risques qui menacent la sécurité et la santé sont inacceptables et doivent être ramenés à un niveau acceptable grâce à la mise en œuvre de moyens de contrôle.
- La direction de chaque entreprise membre est responsable de la mise en œuvre de la politique d'Hygiène et Sécurité de l'EFFC à l'intérieur de leur organisation.
- Une amélioration continue et systématique doit être partie intégrante du système de gestion Hygiène et Sécurité à l'intérieur de chaque entreprise membre.
- Les salariés des entreprises membres de l'EFFC ne doivent pas donner d'instructions dangereuses et doivent refuser d'accomplir des tâches dangereuses ordonnées par d'autres.

La charte Hygiène et Sécurité de l'EFFC

En plus de satisfaire aux obligations légales, l'EFFC et ses entreprises membres s'efforceront de réaliser toutes leurs activités professionnelles comme suit:-

- En empêchant tout dommage corporel ou maladie professionnelle;
- En empêchant tout impact négatif sur l'environnement.

Chaque entreprise aura la responsabilité d'assurer un environnement de travail sûr. Chaque salarié a une responsabilité directe dans l'atteinte de ces objectifs. Une bonne coopération et un engagement permanent sont nécessaires.

Une gestion efficace de l'Hygiène et de la Sécurité

Le groupe de travail Santé et Sécurité de l'EFFC a identifié **10 points capitaux** qui ont été considérés comme les plus efficaces pour un bon développement et une bonne gestion de l'Hygiène et Sécurité au sein d'une entreprise.

1. Engagement

Les Directeurs Généraux et les Directeurs de Projet doivent s'engager pour la santé et la sécurité et doivent exercer un contrôle proactif en ce qui concerne tous les aspects de la santé et sécurité.

Chaque salarié doit comprendre que son entreprise s'est engagée en faveur de pratiques professionnelles sécuritaires.

2. Politique de Santé et Sécurité

La politique de gestion de Santé et Sécurité et ses obligations doivent être clairement expliqués à tous les salariés de l'entreprise.

3. Politique adéquate de gestion/suivi des chantiers

devant inclure:-

- L'identification des risques spécifiques pour la santé et sécurité liés aux chantiers/ ateliers
- Les actions à prendre pour réduire les risques jusqu'à un niveau acceptable

4. Coordination de la sécurité

devant inclure:

- Une identification claire des responsabilités en termes de sécurité à l'intérieur de l'entreprise
- La compréhension de chacun quant à sa propre responsabilité pour la sécurité

5. Formation à la sécurité

devant inclure:-

- Une formation d'accueil pour tout nouveau salarié
- Une présentation du chantier (spécifique au projet et à ses risques particuliers) au démarrage de chaque chantier et pour tout nouvel arrivant sur le chantier
- Une formation régulière sur chantier relative aux risques spécifiques du chantier
- Un chapitre sécurité dans chaque réunion

6. Contrôle de la participation et de l'engagement des salariés

- Les procédures de travail pour l'Hygiène et la Sécurité doivent être clairement identifiées
- L'encadrement de l'entreprise doit s'assurer de l'observation et de la mise en oeuvre corrects des procédures

7. Gestion des sous-traitants

Les sous-traitants doivent se conformer aux procédures et aux standards de l'employeur

8. Surveillance et Analyse

devant inclure:

- Une enquête pour tous les accidents et incidents graves afin d'en comprendre les causes
- Des procédures de travail et toute autre mesure préventive (càd EPI, matériel adéquat) mises en place pour éviter leur répétition
- Des rapports, une surveillance et analyse de tous les "presqu"accidents et accidents
- Des audits réguliers d'hygiène et sécurité

9. Comportement des salariés

- Un comportement sécuritaire au travail doit être encouragé pour l'ensemble des salariés.
- Une (bonne) reconnaissance et un système de récompense collective peuvent être utiles.

10. Politique et Standards:

Une politique doit être mise en place pour:

- Contrôler et gérer le matériel
- Standardiser les procédures de travail
- Standardiser les instructions et les manuels/notices d'utilisation
- Standardiser et gérer l'entretien du matériel, outils et équipements